



ADEVA 27- Défense des victimes de l'amiante

Les ressources sont essentiellement la cotisation des adhérents ainsi que des dons. L'Association est composée de bénévoles touchés par une pathologie de l'amiante ou d'ayants droits.

LIEU D'INTERVENTION – SITE - TERRITOIRE

6 Rue de Gadenvilliers – 27930 AVIRON

PUBLIC CONCERNE

Toutes les personnes atteintes d'une pathologie liée à l'amiante

PRESTATIONS PROPOSEES (RESUME DE L'ACTIVITE)

Afin de promouvoir l'entraide et la solidarité entre les victimes de l'amiante, l'ADEVA27 regroupe les victimes en vue de les aider dans la défense de leurs intérêts matériels et moraux, - regroupe les personnes exposées aux risques amiante en vue de les informer et de défendre leurs intérêts, agit pour la mise en place d'une politique de prévention.

MODE D'ACCES (GRATUITE/PRESCRIPTION MEDICAL...)

Tous les malades de l'Amiante sont envoyés soit par leur médecin généraliste, soit par leur pneumologue et aussi le « bouche à oreille ».

Contacts :

Tél : 09 83 74 11 79 (les jours de permanence)

06 58 68 21 69 (du lundi au vendredi)

Site internet : www.adeva27.fr